



Flash informations Pour les habitants de Molandier

Mai 2021

Conférence des maires à Molandier

La conférence des maires est une instance nouvelle, présidée par le président de notre communauté de communes. Cette instance vise à informer régulièrement les maires sur les réflexions en cours, sur l'état d'avancement des dossiers principaux ou d'intérêt majeur pour les communes. Elle n'est pas une instance délibérante, comme le conseil communautaire, mais permet d'échanger et de préparer les prises de décision.

La dernière conférence des maires a eu lieu le 9 mars 2021 dans notre salle Jean Foulquier. L'occasion pour moi, en début de séance, de présenter notre commune et de souligner l'engagement des élus pour le territoire.

Olivier JULLIN
Maire



Informations de la mairie

Élections départementales et régionales

Les prochaines élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin 2021 entre 8h00 et 18h00. Comme d'habitude, la commune aura un seul bureau de vote situé à la mairie. Les deux scrutins ont lieu en même temps. La salle du conseil sera divisée en deux parties. D'un côté le bureau de vote pour les départementales, de l'autre celui des régionales. En raison de la Covid 19, des mesures spécifiques seront prises pour garantir la protection de toutes les personnes venant voter. Il est rappelé que le port du masque reste de mise dans les locaux de la mairie. Chacun se munira de son stylo personnel pour signer les feuilles d'émargements.

Vote du Budget communal

Chaque année entre février et avril le conseil municipal échange et vote le budget de la commune. C'est un moment important. Établir un budget c'est anticiper les dépenses de fonctionnement, programmer les projets d'investissement, estimer les recettes. Le budget doit bien entendu toujours être équilibré. Le conseil municipal a choisi de procéder en deux phases pour son élaboration. Un premier conseil d'échanges et réflexions sur la base d'une proposition du maire, un second pour affiner, confirmer les choix et voter le budget.

Le budget primitif 2021 de la commune a été voté le 10 avril à l'unanimité des membres du conseil municipal. Ci-dessous les grandes lignes de celui-ci. Cette année encore, les taux de fiscalité ont été reconduits, sans augmentation. A noter que c'est la première année d'application de la réforme fiscale: suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour information les grandes lignes du budget de la commune				Investissement	
Les investissements sont financés par des subventions, un emprunt et de l'autofinancement				Dépenses	Montant
				Pour plus de détails vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux des 13 mars et 10 avril 2021	
Fonctionnement				Voirie	4 600,00
Dépenses	montant	Recettes	Montant	Aménagement rue des Forges et sécurité routière	93 000,00
Charges générales (Fluides, entretien matériel etc)	50 186,00	Impôts et taxes	123 162,00	Logements communaux	3 200,00
Charges de personnel	61 668,00	dotations	59 215,00	Réseau électrique	8 800,00
Autre charges (attribution de compensation, intérêt des emprunts etc)	78 290,14	Produits de gestion courante	21 400,00	Achat de terrain	16 000,00
Dépenses imprévues	11 000,00	Autres recettes	10 400,70	Appentis local pétanque	4 767,70

Travaux : on fauche et on plante sur la commune

Les opérations de tonte et d'entretien ont débuté ce printemps. Par convention avec la communauté des communes les accotements des routes communales classées (accès à Dreuilh, du village jusqu'à Carrière ou Garrigue etc) sont également fauchés par notre employé avec le micro-tracteur et le broyeur d'accotement de la commune.

Cette année, vous avez pu constater que des jardinières fleuries ont été mises en place dans le village. Si vous souhaitez vous approprier l'entretien d'une jardinière et la rendre encore plus belle, n'hésitez pas à prendre contact avec Isabelle et Christine les élues en charge de l'opération.

Maison France Service (MFS) à Belpech ouverte le mardi de 13h45 à 16h15 au bureau de l'Agence postale

Complémentaire du service public de proximité, que représente notre secrétariat de mairie, cette permanence de MFS à Belpech vous permet de vous informer, vous orienter mais également vous accompagner dans l'utilisation des services en ligne et dans les démarches administratives. Numéro unique de la Maison France Services de notre communauté de communes : 04 68 76 69 40. Messagerie mfs@ccplm.fr.

Association de Pétanque molandière : assemblée générale et début des concours

Les pétanqueurs ont tenu leur assemblée générale le vendredi 7 mai 2021 dans la salle Jean Foulquier. Le président, Raymond Farneda, a dressé le bilan de l'année écoulée, des conséquences de la Covid 19 sur l'activité de l'association. Il a fait un point précis des dépenses et recettes de l'association, des projets pour l'année à venir.

L'assemblée a échangé sur ces points. Pour le plaisir de se retrouver sur le terrain, l'envie de faire de belles parties, les pétanqueurs ont prévu de débiter les concours dès le 23 mai. Le maire, invité lors de cette assemblée, leur souhaite une bonne reprise.

Bon à savoir

Belote et jeux de société

A partir du 14 juin, et durant tout l'été, la salle Jean Foulquier sera ouverte les lundis après-midi à partir de 14 h30 afin de permettre à, au maximum, 12 personnes de se retrouver pour jouer, dans un 1^{er} temps à la belote... puis pourquoi pas à d'autres jeux : scrabble, rami ...

Pour en savoir plus vous pouvez contacter Christine Soulet Lochon et Isabelle Cuculière. Pour participer, être vacciné est conseillé, les gestes barrières seront à appliquer.

Une soirée à regarder les étoiles, le vendredi 11 juin en soirée

Un peu plus près des étoiles, c'est ce que propose Jean-Louis Cuculière le 11 juin prochain sous réserve de bonnes conditions météorologiques. Ce soir-là, il vous aidera à décrire et nommer le champ d'étoiles présent au-dessus de nos têtes de terriens.

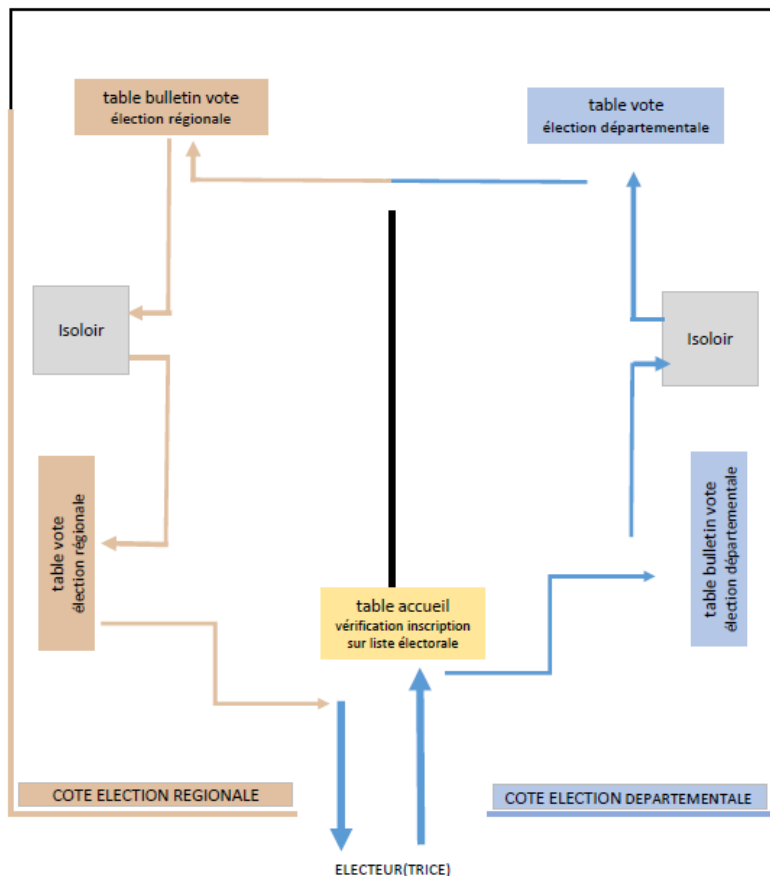
Le rendez-vous est fixé le vendredi 11 juin à 21h30 à la mairie de Molandier. La séance est gratuite.

Conseils pratiques : s'habiller chaudement, amener, si vous le souhaitez, vos tapis de sol, des jumelles, une lampe. Les gestes barrières seront à appliquer.

Concours photo : il continuera toute l'année 2021 !

Dans le flash information de décembre 2020 le conseil municipal vous proposait de participer à un concours photo sur le thème "une photo sur un banc public". Nous rappelons que ce concours est ouvert à tous, petits et grands. Les photos peuvent être envoyées à l'adresse mail mairie@molandier.fr ou les tirages sur papier déposés à la Mairie. Toutes les photos seront affichées à la Mairie. Pour profiter de toutes les saisons, le concours est prolongé toute l'année 2021. **Alors, tous à vos objectifs !**

Plan d'organisation du bureau de vote pour les élections départementales et régionales



Les premiers clichés du concours « Photo sur un banc public » : le concours reste ouvert !

